



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de Saint-Liguair

Mercredi 12 avril – 20h



Service Proximité et Relations aux Citoyens
Rédaction : F. BOURREAU

Personnes présentes :

Co-Présidents : Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN (Conseillère municipale).

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ, Marc THEBAULT et Luc DELAGARDE (Adjoint au Maire).

Agents municipaux : Floriane BOURREAU (service Proximité et Relations aux citoyens).

Membres : Paul AIMON, Chantal ANDRIEUX, Annette BROTHIER, Jean CHATENET, Patrick FAZILLEAU, Philippe FUCHS, Florence GUILBOT, James MEUNIER, Mario SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick VEILLON.

Excusés : Dominique SIX (Adjoint au Maire), Virginie LOPEZ, Marylène POUPARD.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Validation du relevé de décisions du conseil de quartier du 1^{er} février 2017
2. Présentation du nouveau Service Proximité et relations aux citoyens (PRC)
3. Point sur les dossiers
 - a) Points sur toutes les demandes faites depuis 2014
 - b) Cinéma en plein air
4. Rappel des aménagements réalisés avec les crédits 2016
5. Définition des priorités 2017 des projets du Conseil de quartier Saint-Liguair
6. Informations diverses d'actualité

Préambule

Accueil des personnes présentes par la coprésidente élue, Mme Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

M. NICOLLE ex-co-président habitant du conseil de quartier de Saint-Liguair, a souhaité prendre la parole afin de s'exprimer sur son départ. Il réprecise qu'il ne s'agissait pas pour lui d'une démission mais d'un non renouvellement de sa candidature.

Effectivement, le renouvellement des conseils de quartier avait été annoncé pour janvier 2017, il a été reporté pour la rentrée septembre/octobre 2017.

Suite à cette information, M. NICOLLE a souhaité maintenir sa décision à la date initiale.

1. Validation du relevé de décisions du conseil de quartier du 1^{er} février 2017

Le relevé de conclusions est validé par les conseillers de quartier.

2. Présentation du nouveau Service Proximité et relations aux citoyens (PRC)

Mme HOLTZ informe le conseil de quartier de la dissolution de la Direction des Vies participatives qui comportait 2 services :

- Communication et participation interne
- Vie participative externe : participation citoyenne (Conseils de quartier, Conseils citoyens)

Depuis le 1^{er} mars, l'ex *Service de la Communication et participation interne* rejoint la **Direction de la Participation interne, de l'accessibilité et du développement durable**

Depuis le 1^{er} mars, l'ex *Service Vie participative externe* devient le **Service Proximité et Relations aux citoyens**.

Ce nouveau service regroupe 2 cellules sous la responsabilité de Bénédicte Gabriel : les agents de l'ex service Vie participative externe et de la cellule des Demandes citoyennes.

M. DUPEYROU tient à rassurer les conseillers de quartier que ces modifications n'ont pas d'impacts sur leurs relations avec le service et les agents concernés.

Les missions de ce nouveau service :

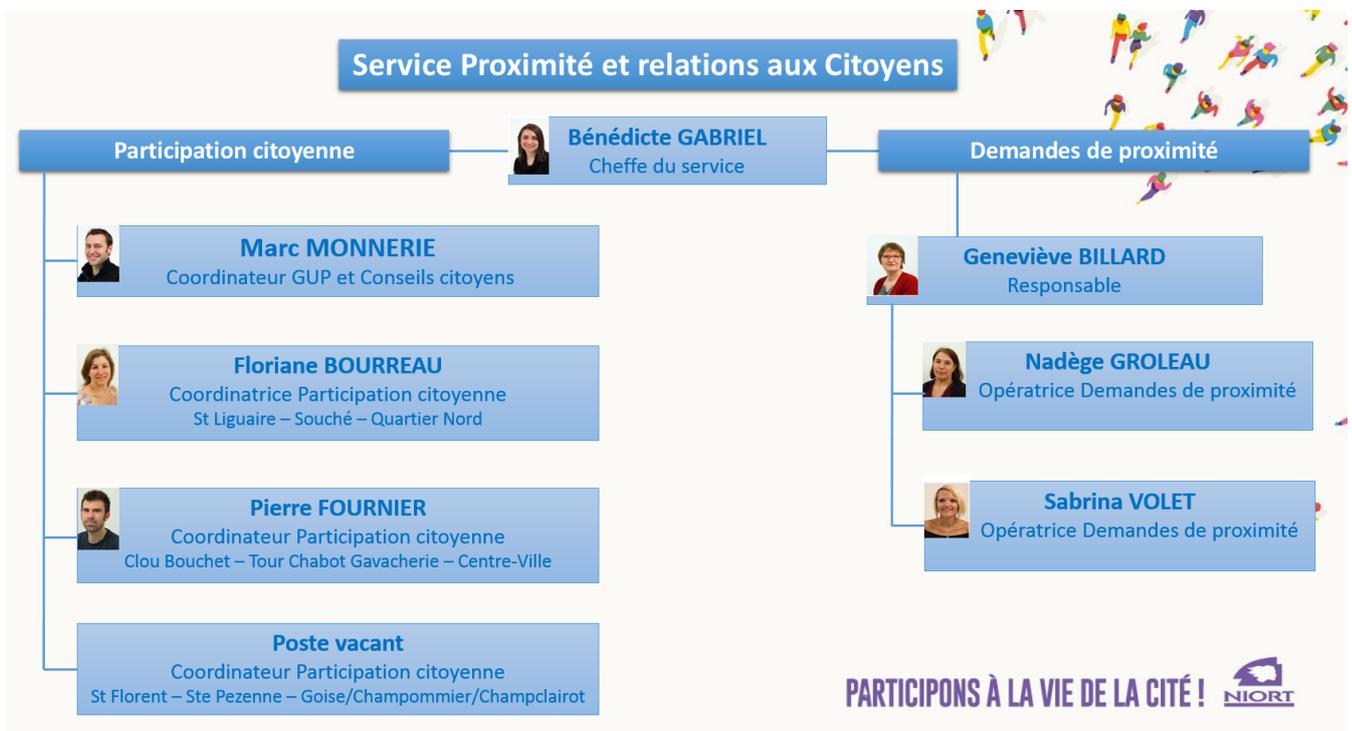
- Traiter les réponses de la collectivité aux demandes des habitants,
- Contribuer au développement de la culture numérique au travers du portail citoyen,
- Gérer la participation citoyenne (Organiser la concertation sur les projets de la Ville, animer et assurer le suivi des Conseils de quartier et citoyens...).

Participation citoyenne avec :

- ✓ Marc Monnerie, Coordinateur GUP et Conseils citoyens
- ✓ Floriane Bourreau et Pierre Fournier + 1 poste vacant, Coordinateurs Participation citoyenne

Cellule des Demandes de proximité avec :

- ✓ 1 responsable de la cellule
- ✓ 2 Opératrices Demandes de proximité



Depuis le 13 mars 2017, vous pouvez, comme chaque citoyen, faire votre signalement en ligne : <https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/vos-demarches/vos-demarches/signaler-une-anomalie-sur-la-voie-publique/index.html>

Il existe toujours un numéro et mail unique : ☎ 05.49.78.78.90 et ✉ demandes.proximite@mairie-niort.fr

A noter que le téléphone est le canal à privilégier pour le signalement de toutes les urgences (mise en sécurité de l'espace public).

Lorsque l'on parle d'une anomalie sur l'espace public, il s'agit d'un trou dans la chaussée, dans un trottoir, un abaissement de trottoir manquant, un luminaire défectueux ou cassé, un feu tricolore qui dysfonctionne, des dépôts sauvages, des tags ...

3. Point sur les dossiers

a) **Cadre de Vie et Espaces Publics :**

- Réalisés depuis la visite en bus de 2014 :
 - 1^{ère} partie abords de l'École A. d'Aubigné : 25 000 € sur crédits de quartier 2015
 - Des barrières ont été installées pour sécuriser la sortie des écoliers devant le portail principal ainsi que des potelets pour sécuriser les déplacements entre les deux sorties d'école
 - Avenue de la Venise Verte :
 - Des chicanes ont été créées et des travaux de mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite ont été réalisés.
 - Une demande d'installation d'un radar automatique a été déposée en préfecture (la préfecture est en attente des directives nationales notamment en termes de nombre de radars alloués au département des Deux-Sèvres).
- En cours pour l'année 2017 :
 - Rue du Huit Mai 1945 (crédits de 2013 - problématique renouvelée)
 - Un cheminement lumineux a été créé en 2014 : il dysfonctionne et est inadapté à l'usage (financé par des crédits de quartier : 16 600 €) ;
 - Des acquisitions de terrain sont en cours pour faire des travaux pour sécuriser le petit pont situé sur ce cheminement ;
 - Il est proposé de reprendre l'étude concernant l'éclairage sur le cheminement ;
 - Des travaux réalisés par SEOLIS et le SEV seront programmés prochainement sur ce secteur.

Échanges :

Il faut oublier le système de balisage, il n'y a plus d'arbre pour gêner les mats d'éclairage (raison pour laquelle les mâts avaient été retirés).

Mme SAN MARTIN demande que l'accessibilité de ce cheminement soit revue, un rendez-vous sur site sera organisé prochainement avec la commission accessibilité de la ville de Niort.

Les conseillers de quartier demandent l'installation de 3 nouveaux mâts avec un éclairage LED en maintenant le système d'activation par bouton en début de cheminement.

Il est rappelé que ce cheminement est un accès privilégié vers la Coulée Verte et utilisé par les écoliers quotidiennement.

- Bourg de Sevreau :
 - La seconde tranche de travaux est programmée budgétairement sur 2017 ;
 - les travaux sont en cours de programmation, une proposition d'intervention dès la mi-septembre et jusqu'à la fin de l'année, avec une fermeture totale à la circulation pendant les heures de chantier.

- Rue de la levée de Sevreau – abords du Stade des Gardoux :
 - Le chiffrage est de 23 000 €.
 - Il s'agit de la priorité n°1 du conseil de quartier depuis 1 an.
- Rue du grand port (La Moucherie) – concertation en cours :
 - Le chiffrage est de 39 000 € sans reprise de la voirie ;

Échanges :

- L'origine de ce projet est une demande individuelle, le conseil de quartier exprime que ce projet n'est pas prioritaire pour l'utilisation des crédits de quartier cette année.

- Panneau d'affichage, rue des écureuils : la suppression de ce panneau est incluse dans le plan de réorganisation des panneaux d'affiche d'expression libre.
De plus, la dépose des panneaux est obligatoire lorsque le panneau est à moins de 500 mètres de l'église et/ou qu'il peut se voir de l'église ou qu'on peut voir d'un endroit l'église et le panneau.
- Chemin de la Clie :
 - La reprise de la structure de la chaussée et l'application d'un revêtement bi-couche calcaire (hors crédits de quartier) est envisagée pour juillet/août 2017 (en concertation avec les agriculteurs sur la période de travaux agricoles).
- Dossier en suspens :
 - Impasse du Port Lateau :
 - Les travaux de la cale du Port sont en cours d'étude, des crédits de travaux sont prévus pour 2017 (hors crédits de quartier).
 - En ce qui concerne les travaux de voirie pour cette impasse, aucun crédit n'a été orienté à ce jour.
 - Parking de la Salle des Fêtes :
 - Une étude est en cours concernant l'éclairage public qui permettrait la prise en compte du déplacement du lampadaire.
 - Seconde partie abords de l'École A. d'Aubigné : le dossier est relancé auprès du service Missions, Etudes et Travaux Neufs.
 - La Roussille
 - la reprise du chemin sera réalisée en partie par l'IIBSN (Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise) et en partie par la Ville de Niort
 - Des travaux sur l'écluse vont être réalisés par l'IIBSN prochainement, une contrainte n'est aujourd'hui pas résolue concernant le maintien de la continuité du cheminement.

Échanges :

- Mme. SAN MARTIN demande que les passerelles soient mises en accessibilité sur l'ensemble du site.

Échanges :

- Concernant la salle des fêtes, les conseillers de quartier demandent dans quel délai la création du coin office de la salle des fêtes sera programmée. La vente de la maison de quartier ne sera pas réengagée tant que l'office traiteur ne sera pas créé.

b) Cinémas en plein air

Pour 2017, le quartier de Saint-Liguairé a été sélectionné pour bénéficier d'une projection cinéma en plein air cet été. La date retenue est le vendredi 4 août 2017.

L'association Yakayalé a été sollicité pour savoir si il souhaite renouveler l'expérience de l'année 2016. Le service Proximité et relations aux citoyens est en attente de leur réponse.

c) Journées européennes du Patrimoine

Mme SAN MARTIN propose à M. AIMON s'il accepte de proposer une nouvelle fois la balade des puits.

M. AIMON a accepté.

Mme SAN MARTIN souhaite proposer une exposition en complément dans la salle des fêtes.

d) Questions diverses :

Échanges :

- Un conseiller de quartier informe l'assemblée que le club house du stade a été vandalisé 12 fois sur une période de deux ans et demi. Il dénonce aussi la présence d'activités illégales (type trafics). L'Olympique Léodgarien souhaiterait que le stade soit clôturé. Ce club sportif regroupe 350 licenciés.

4. Rappel des aménagements réalisés avec les crédits 2016

Quartier	Secteur/ rue	Projet	Montant
GCC	Square Germaine Clopeau	Requalification du square existant (clos). Il sert de canisite alors qu'il comprend une aire de jeux.	0€ (régie)
SP	Rue Grange	Demande de sécurisation des piétons sur toute la rue	40 000€
CV		Sauvegarde de certains éléments du patrimoine sculptural de la ville : réalisation d'une copie du buste T. H. Main pour assurer sa réimplantation sur le socle situé sur les ponts Mains	7 080€
CB	Bd Atlantique Abords de la Poste	Traitement parvis de la Poste pour meilleure desserte : demande de reprise des abords de la Poste pour créer un nombre de places de stationnement qui corresponde aux besoins engendrés pour les services proposés (La Poste, Distributeurs automatiques de billets, ...)	6 700€
CB	Rue Laurent Bonnevey	Projet d'implantation de barrières	12 220€
NO	Surimeau	Création d'un terrain de boules sur un espace repéré par l'association de Surimeau : à côté du parking de l'école.	10 000€
SO	Abords groupe scolaire E Proust	Sécurisation des déplacements piétons, trottoirs étroits, stationnement.	70 000€ (+ 80 000 € DEP)
SF	Parking de la Convention	Reprise totale du parking avec sous couche, enrobé et marquage.	50 000€
	Cours d'eau	Valorisation par signalétique des cours d'eau de Niort : Sèvre niortaise, Lambon, Romagné	4 000€
TOTAL			200 000€

5. Définition des priorités 2017 des projets du Conseil de quartier Saint-Liguairé

► Les crédits d'investissement 2017

- Pour 2017, la Participation citoyenne dispose à nouveau de 200 000 € de crédits d'investissement mutualisés pour les projets des Conseils de quartier sur l'ensemble de la ville.
- Chaque Conseil de quartier émet ses priorités parmi les projets évoqués, travaillés. Pour une partie certains sont déjà connus car ils ont été recensés dès 2016. Sont-ils toujours d'actualité, à conserver dans les demandes ?

Projets proposés :

- Rue de la levée de Sevreau – abords du stade des Gardoux : 23 000 €
- Parking à côté de l'école élémentaire
- Rue du Grand Port (concertation en cours et sous réserve retours positifs majoritaires) : 39 000 € (sans la reprise de la chaussée)

Échanges :

- Le conseil de quartier est unanime sur le choix de la priorité n°1 : aménagement des abords du Stade des Gardoux – rue de la levée de Sevreau pour un budget de 23 000 €
- Le projet de parking à côté de l'école serait la seconde priorité mais au vu de l'avancement du projet, il ne pense pas qu'il sera suffisamment abouti pour cette année.

6. Informations diverses d'actualité

Evènements :

-> **Exposition de Printemps « RegArts Evanescents » par l'artiste Patrick FRERE** a lieu du 30 mars au 5 mai à la Médiathèque du Lambon.

-> **Les Petits Marchés de Souché** auront lieu les dimanche 9 avril et 11 juin de 9h à 13h, rue de la Mairie.

-> **Vide grenier Tour Chabot Gavacherie** aura lieu le Dimanche 14 mai 2017 de 9h à 18h, place Louis Juvet. Animations pour enfants gratuites (manège, clown, structure gonflable). Emplacement gratuit.

-> **Les Voisines Niortaises** auront lieu le Vendredi 5 mai 2017

-> **Inauguration copie buste TH Main** aura lieu le Vendredi 12 mai 2017 à l'Hôtel de ville

-> **Journée de la propreté** aura lieu le samedi 13 mai :

Rappel des objectifs de l'évènement :

- Sensibiliser le grand public à la propreté et au respect du cadre de vie à Niort.
- Proposer aux Niortais qui le souhaitent de contribuer activement au maintien de la propreté sur la ville et à la sauvegarde de l'environnement.
- Faire se rencontrer et échanger les habitants autour d'une problématique commune et concrète.

Plusieurs parcours « Rando – collecte » ont été conçus par des groupes d'habitants ou des associations :

- Secteur Ste Pezenne : Sérigny
- Secteur quartier Nord : parc des Brizeaux et Moulin à vent, avec l'association Moulin à Vent.

-> **Anim'Ecolo aux Brizeaux** le Mercredi 31 mai de 10h à 19h, il s'agit d'une journée thématique « Zéro Déchet ». De nombreuses animations seront proposées ainsi qu'un marché de producteurs.

Échanges :

- Mme SAN MARTIN demande aux conseillers de quartier de se mobiliser pour la cérémonie du 8 mai qui aura lieu dans le quartier. Les conseillers de quartier expriment leur manque d'information à ce sujet, ils pensaient que cette cérémonie n'existait plus sur le quartier.
- Plusieurs échanges ont eu lieu concernant l'évolution de la zone Terre de Sports. M. THEBAULT confirme que l'enseigne LEROY MERLIN avait obtenu son permis de construire mais que des procédures judiciaires étaient toujours en cours.
- Un conseiller de quartier demande si les taxis ont le droit d'utiliser les couloirs de bus, notamment ceux situés boulevard Henri Sellier. ***La question sera relayée.***
- Mme SAN MARTIN informe que la semaine de l'accessibilité aura lieu du 14 au 20 mai 2017. Il y aura notamment une exposition à l'Hôtel de ville, une soirée cinéma ou encore une soirée théâtre.